

# DÉLÉGATION DE SIGNATURE

---

## Le Président de l'Université de Strasbourg

---

Michel Deneken  
Président

Affaire suivie par  
Anne-Catherine Brehm  
Tél. : 03.68.85.11.59  
brehm@unistra.fr

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L 712-2
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg et notamment son article 42
- VU** les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg validées

### ARRETE

Réf. : ACB/2017-1050

#### Article 1

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Christophe CASSEL, Directeur de l'Unité de Recherche « Laboratoire de neurosciences cognitives et adaptatives (LNCA) – UMR 7364 » à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution du budget de son unité de recherche en dépenses et en recettes (CF : R15LNCA, X15LNCA)
- Tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 €
- Tout ordre de mission et autorisation d'absence relatif à un déplacement se déroulant au sein de l'Union Européenne et de la Suisse

#### Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de Monsieur Jean-Christophe CASSEL, Madame Chantal MATHIS (Directrice Adjointe) reçoit délégation de signature.

#### Article 3

En cas d'absence et d'empêchement de Monsieur Jean-Christophe CASSEL et de Madame Chantal MATHIS, Monsieur André DUFOUR (Professeur des universités) reçoit délégation de signature.

**Article 4**

La délégation prend effet à compter de la date d'affichage. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le Président,

  
Michel DENEKEN



**Transmission à :** Madame la Rectrice, Chancelière des Universités d'Alsace, Monsieur l'Agent Comptable, Direction des finances, Direction des Ressources Humaines, Service des affaires juridiques, Direction générale des services, Monsieur Jean-Christophe Cassel, Madame Chantal Mathis, Monsieur André Dufour.

AFFICHAGE du 01/01/18 au 01/02/18